

BREVET DE RANDONNEURS MONDIAUX - 600KM - 1 et 2 JUIN 2019

organisé par CAHORS CYCLOTOURISME

ACCUEIL : La Barbacane - Place Luctérius - Rue de la Barre - 46000 CAHORS - Coordonnées GPS : N 44.45478° - E 1.43860°

DEPART : Le 1er juin 2019 à 04h00 - Contrôle ouvert de 04h00 à 05h00 - Parkings à proximité

DELAI : 40h00

SECURITE : Respectez le code de la route. Eclairage et gilet de sécurité conforme à la réglementation sont obligatoires. Le port du casque est

LES BREVETS DE RANDONNEURS MONDIAUX comptent pour le CHALLENGE DE FRANCE

CHAQUE PARTICIPANT A CE BREVET DEVRA RESPECTER LE CODE DE LA ROUTE

Pour la **circulation de nuit**, les cycles doivent être munis d'**éclairage avant et arrière fixé solidement** et en constant état de marche. Le port du **gilet de sécurité** est **obligatoire de nuit ou de jour par visibilité insuffisante**.

Chaque participant recevra une carte de route et l'itinéraire désignant des lieux de contrôle où il devra lui-même obligatoirement la faire pointer. Les organisateurs peuvent prévoir un ou des contrôles secrets, le participant est tenu de **respecter l'itinéraire**.

S'il y a impossibilité absolue de pointer par tampon humide :

Chaque participant devra envoyer une carte postale, postée du lieu de contrôle, au responsable, Daniel ARNAUDET. L'achat et l'affranchissement au tarif urgent sont à la charge du participant .

Indiquer sur la carte de route l'heure de passage et, dans la case prévue pour le cachet, la mention "CP"

Ou prendre une photo du vélo du participant devant le panneau d'entrée (ou de sortie) de la localité, puis l'adresser par mail aussitôt après l'arrivée du brevet à arnaudet.daniel[at]orange.fr (totalité des pièces jointes inférieure à 5 mégaoctets (Mo)). Indiquer sur la carte de route l'heure de passage et, dans la case prévue pour le cachet, la mention "PHOTO".

Ou fournir un relevé de retrait bancaire effectué dans la localité mentionnant le nom, le prénom et le club du participant. Indiquer sur la carte de route l'heure de passage et, dans la case prévue pour le cachet, la mention "TICKET".

LOCALITES	NUMERO DE ROUTE	KM PARTIEL	KM TOTAL
CAHORS (La Barbacane)	Départ de 04h00 à 05h00 La Barbacane - Place Luctérius - 46000 CAHORS D161 (côte des Evêques) - D653	0	
MERCUES	D811	7	7
ESPERE	D811	1	8
X D811 / D660 (Rostassac)	A droite D660	9,5	18
GOUJOUNAC	D660	10	28
FRAYSSINET-LE-GELAT	D660	2,5	30
VILLEFRANCHE-DU-PERIGORD	D660	9,5	40
MONPAZIER (X D660 / D2)	D2 - D104	20,5	60
VILLEREAAL (BPF)	Au giratoire 2ème sortie, contournement par D104, poursuivre sur D2 (Autres directions)	15	75
CASTILLONNÈS	Après le panneau d'entrée d'agglomération, poursuivre sur D2 direction Villeneuve/Lot - Au carrefour D2/N21 à droite N21 vers Bergerac sur 1km et à gauche D1 sur 500m	13	88
X D1 / D288	A droite D288, direction Eymet puis D15	0,5	89
X D15 / D25 (Falqueyrat)	A gauche D25, direction Eymet	4,5	93
X D25 / D933	A gauche D933, direction Eymet	11	104
EYMET	Contrôle de 07h05 à 11h00 400m après le pont sur le Dropt, à droite D25 (direction centre-ville, Ste-Foy-la-Grande) Passer devant l'église à droite, longer Le Dropt et au prochain pont à droite D18 sur 200m et à gauche D25 (direction La-Sauvetat-du-Dropt)	1	105
LA-SAUVETAT-DU-DROPT	D134 - D668	7	112
MOUSTIER	D668	4	116
AURIAC-SUR-DROPT	D668	4,5	121
X D668 / D708 (Passage sous Duras)	En face D668 (direction Monsegur - La Réole)	5	126
MONSEGUR	Ne pas suivre centre-ville mais Toutes Directions sur D668	10	136
X D668 / D670	Au giratoire 3ème sortie D670 vers La Réole sur 850m	12,8	148
X D670 / D668	A droite D668 (centre-ville)	0,85	149
LA REOLE	D1113	0,35	150
LANGON	Après le pont sur La Garonne, au giratoire 2ème sortie D1562, direction Villandraut sur 250m puis à droite D8 sur 1km (Toutes directions) et au prochain rond-point, 2ème sortie D116 direction Landiras	19	169
LANDIRAS-centre	D11 sur 600m	13	182
X D11 / D125	A droite D125	0,5	182
GUILLOS	Au STOP en face D115	7	189
LOUCHATS	Au rond-point, 1ère sortie à droite - D110E6	7,5	197
SAINTE-MAGNE	D111 - Direction Arcachon sur 300m puis à droite D5	7,5	204
LE BARP	D5	10,5	215
X D5 / D216E1	Au rond-point, à gauche 3ème sortie D216E1 puis D216 vers Mios	8	223

LOCALITES	NUMERO DE ROUTE	KM PARTIEL	KM TOTAL
MIOS	Contrôle de 10h57 à 19h36 Au premier rond-point, prendre 1ère sortie direction Biganos/Facture sur D3 puis au 2ème rond-point, 2ème sortie en face D216 vers Sanguinet	11	234
SANGUINET	D46 - direction de Parentis-en-Born	19	253
PARENTIS-EN-BORN	Centre-ville - D652	15	268
X D652 / D46	Tout droit poursuivre sur D46	3,5	271
PONTEX-LES-FORGES	Au STOP, à droite D626	9,5	281
ST-PAUL-EN-BORN	D626	4	285
MIMIZAN (BPF)	A l'église située à gauche, appuyer à gauche (Autres directions) puis prendre à D652 (BIAS)	7	292
BIAS	Au giratoire après le château d'eau, 2ème sortie, D652	7	299
ST-JULIEN-EN-BORN	D652	10,5	309
LIT-ET-MIXE	D652 - D397	4,5	314
LINXE	D42	13,5	327
CASTETS	Contrôle de 14h10 à 02h28 Traverser la ville et poursuivre sur D42	9,5	337
TALLER	D42	6	343
LALUQUE	Ne pas aller en centre-ville - Au rond-point, 2ème sortie à gauche par D27	7	350
RION-DES-LANDES	D27	12	362
Près de MORCENX	Au rond-point, 2ème sortie en face - D325 sur 4km	9,5	371
X D325 / D77	Au rond-point, 1ère sortie D77 - D44	4	375
SABRES	Traverser le bourg direction Mont-de-Marsan sur 400m puis à gauche D315	17	392
LUXEY	Au STOP à droite D651 sur 150m puis à gauche direction CALLEN et au carrefour de l'église à gauche D4	23	415
CALLEN	Au carrefour dans le village prendre à droite D355 puis D114E1	5	420
CAPTIEUX	Au STOP à droite Captieux-Centre par D114 puis dans le centre au STOP de l'église, prendre en face N524 direction Giscos sur 100m puis à gauche D10	18	438
GISCOS	D10	9,5	448
X D10 / D12	A droite D12	4	452
SAINT-MICHEL-DE-CASTELNAU	D12 - D291 - D933	2	454
CASTELJALOUX	Contrôle de 18h30 à 11h24 Traverser ville puis D655, direction NÉRAC sur 1,5km	17,5	471
X D655 / D11	A gauche D11	1,5	473
CAP DU BOSQ	A gauche D8	13	486
DAMAZAN (près de)	Après le passage sur l'autoroute, au rond-point en face D8 direction Aiguillon	4	490
SAINT-LÉGER	D8 - Traverser pont métallique sur le Lot et prendre à gauche après	4	494
X D8 / D642	A gauche D642	1	495
X D642 / D813 (AIGUILLON)	A gauche D813	2	497
X D813 / D666 (AIGUILLON)	A droite D666	1	498
LAFFITTE-SUR-LOT	D666	9	507
GRANGES-SUR-LOT (X D911 / D666)	Poursuivre sur D911	5,5	512
LE TEMPLE-SUR-LOT	D911	1,5	514
SAINTE-LIVRADE	Emprunter le contournement de Ste-Livrade par la D911	4	518
VILLENEUVE-SUR-LOT	D911 - Ne pas traverser la rivière Lot - Suivre AGEN/AUTRES DIRECTIONS puis au rond-point de la Place de la Révolution prendre à droite sur 400m et au feu prendre à gauche D661 vers Penne-d'Agenais	12	530
PENNE-D'AGENAIS	D661	9,5	539
DAUSSE	D661	6,5	546
TOURNON-D'AGENAIS	D656	9,5	555
SAINT-MATRÉ	D656	10,5	566
SAUZET	D656	12,5	578
VILLESEQUE	D656	5,5	584
X D656 / D653	A gauche D653	1	585
X D653 / D820	Au rond-point à gauche D820 - Suivre Cahors-centre - Traverser pont Louis-Philippe et remonter le boulevard Gambetta	10	595
CAHORS (La Barbacane)	Contrôle de 22h47 le 1er juin au 2 juin à 20h00	5	600